

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 26 octobre 2021 – 18 H 30

Sous la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, à 18 h 30, le 26 octobre 2021, dument convoqué le 21 octobre 2021

Présents : Pierre ROZE, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Virginie CHASSAIGNE, Françoise GOUSSEF, Wilfrid MOIGNOUX, Philippe PICHON, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Olivier LÉVIGNE, Pierre DAMBRICOURT (arrivé à 19 H 24) et Sarah HOSMALIN (arrivée à 20 H 38)

Excusés : Nadine GOUILLOUX et Dominique MAYET

Absents : Virginie ARNOLD et Justine TOSONI

Secrétaire de séance : Elodie JOLY

Approbation du dernier compte-rendu (28/09/2021) à l'unanimité.

I. Finances

Décisions modificatives : Monsieur le Maire propose de faire des modifications : 105 000,00 € de TVA à inscrire sur le budget (dépenses d'investissement). Cette somme sera récupérée en 2022 lors de la réalisation des travaux.

→ **VOTE pour à l'unanimité.**

Emprunt : Propositions du CACF pour un montant de 200 000 € ; emprunt à capital ou échéance constant. Un à 0,90 % d'intérêts et un à 0,71 % d'intérêts. Un sur 15 ans et un sur 20 ans (qui nous coûterait environ 7 000,00 € de plus d'intérêts). Monsieur le Maire rappelle que d'ici 2 ans fin 2023 deux emprunts d'environ 55 000 € seront remboursés

Philippe PICHON s'interroge quant à la faisabilité de souscrire un prêt afin qu'il n'y ait pas d'incidence sur le budget de la commune. Que ce ne soit pas « dangereux » ? Le Maire répond que le remboursement des emprunts est budgété en investissement et couvert par la capacité d'autofinancement donc l'excédent de fonctionnement ; les résultats actuels sont très bon.

Philippe PICHON donne son avis sur les taux et les années d'emprunt : soit 15 ans, soit 20 ans. Il propose de prendre sur 20 ans afin que les mensualités soient moins élevées, et permettent à la commune de contracter de nouveaux emprunts si nécessaire dans quelques années et si les taux augmentent d'ici là.

→ **VOTE pour à l'unanimité pour l'emprunt sur 20 ans à capital constant.**

II. Tarif eau et assainissement

Eau : Pour la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 : 1,25 € au lieu de 1,23 € pour les particuliers et 1,18 € au lieu de 1,15 € pour la Faye. Pas d'augmentation de l'abonnement, qui est à 55 € actuellement.

→ **VOTE pour à l'unanimité.**

Assainissement : 0,80 € au lieu de 0,77 €. Pas d'augmentation de la taxe, abonnement qui est à 62 € actuellement.

→ **VOTE pour à l'unanimité.**

III. Déneigement

Le tarif HT / heure est actuellement de 63 €. Le Maire propose de le faire passer à 65 € HT, afin de prendre en compte l'augmentation du carburant.

→ **VOTE pour à l'unanimité.**

Benjamin CHOUVEL de VOLLORE-MONTAGNE succède à Vincent GOUTTEFANGEAS.

IV. EPF-SMAF

Terrains sur la commune : 2-3 hectares entre Chabrier et le bourg pourraient être constructibles, après aménagement (voirie, eau...). Il serait intéressant que la commune en fasse l'acquisition par le biais de l'EPF-SMAF, pour ensuite revendre en terrains constructibles. L'EPF-SMAF a proposé un projet sur 8 ans.

Fabrice JOLY rebondit sur le besoin d'une nouvelle station d'épuration, déjà évoquée lors de précédents conseils, afin de pallier aux difficultés rencontrées (de par l'augmentation des habitants et des touristes durant l'été).

--VOTE pour à l'unanimité.

Dossier BAZZALI : Un mandat est nécessaire à l'EPF Smaf pour négocier. Soit la démolition par EPF-SMAF via un portage sur 10 ans, soit la démolition par la commune via un portage sur 8 ans.

→ **VOTE pour à l'unanimité.**

Dossier BOREL : **Le géomètre Cabinet HUBERT** doit passer pour l'arpentage. Avant l'achat de la parcelle, il serait bien de faire un devis pour la clôture.

→ **VOTE : pour, 2 abstentions (Fabrice JOLY, Elodie JOLY).**

V. SIEG

Un devis a été réalisé pour l'éclairage de l'Eglise : 53 000,00 € HT. Les éclairages proposés ne correspondent pas à ce qui avait été envisagé au début du projet. Il resterait 31 000,00 € à la charge de la commune. L'avis des Architectes des Bâtiments de France n'a pas été demandé.

À voir lors d'un rendez-vous pour un nouveau projet.

VI. Camping de Montbartoux

Un nouveau rendez-vous est prévu avec le Maire le 27/10/2021.

La piscine rencontre de nombreux problèmes : il est nécessaire de refaire les pompes de filtration, l'éclairage intérieur, l'accès au pédiluve. Un devis a été réalisé pour un montant de 3 000,00 €.

Différentes factures ont été fournies, pour : le toit des sanitaires, le circulateur...

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention. 4 991,00 € à payer pour la commune, à condition que les loyers soient réglés.**

VII. Ponts et murs de soutien

Il s'agit des ouvrages d'art de soutien des routes. Le bureau d'études va venir faire un diagnostic, notamment pour le pont du Breuil.

Elodie JOLY demande si le diagnostic sera payant. Ce à quoi répond par la négative Pierre ROZE.

VIII. Centre de gestion

RIFSEEP : OK.

IX. Point dossiers en cours

Place de l'Eglise : les travaux débutent le 27/10/2021, par la maçonnerie (la terrasse du Bar de la Fontaine, le parvis de l'Eglise et l'accès à la boulangerie).

Travaux de la cantine : 59 413,00 € de subventions ont été attribués pour la cantine.

Adressage : Nadine GOUILLOUX s'est proposée de se charger en novembre de la distribution.

Ossuaire : CHAPET commence début novembre.

Traverse : la Région a annoncé qu'elle prendrait en charge les abri-bus car il s'agit d'une compétence régionale, et l'accès pour les personnes en situation de handicap sera traité par un quai.

Subventions : 60 000,00 € de FIC exceptionnel de relance pour la place de l'Eglise. Il manque à ce jour la DSIL pour la cantine : besoin de faire une relance.

Foire de la St André : des inscriptions à ce jour mais cela est compliqué de rassembler et faire venir des exposants. Cela représente une grande charge de travail. L'APE participe comme chaque année, ainsi que LA VACHE pour la 1^{ère} fois. Il faudrait voir avec la population et les associations pour reprendre la foire 2022.

Animations de Noël : LA VACHE prend des initiatives dans l'organisation des animations.

Conseil municipal des jeunes : les terrains sous l'ancienne Poste (une partie) sont disponibles pour réaliser le vélocross, la maison des arbres et le parcours.

Embellissement : le 08/12/2021 (17 H 00), la commune est conviée à PÉRIGNAT-LES-SARLIÈVE pour la remise des prix.

Atelier pour la maison Archimbaud : la prochaine visio est prévue le lundi 22/11 de 18h à 20h. Un vote pour le projet sera effectué (la programmation), les personnes actives sur le projet sont indispensables pour ce vote.

X. Questions diverses

- Philippe PICHON parle du nettoyage du cimetière qui a eu lieu le samedi précédent, durant lequel les conseillers ont constaté que les grilles et regards étaient bouchés. Pierre ROZE répond que les travaux de l'ossuaire englobent la remise en état des dits grilles et regards.

- Elodie JOLY demande quand est prévu le bulletin municipal. Sarah HOSMALIN informe que la publication est prévue d'ici décembre.

Fin de séance à 21 H 18